

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SANTÉ AU TRAVAIL : ET LE BUCCO-DENTAIRE DANS TOUT ÇA ?

Le 8 octobre 2010, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire organisera son traditionnel Colloque National de Santé Publique au Palais du Luxembourg. Cette 11^{ème} édition sera l'occasion de se pencher sur la place du bucco-dentaire dans l'entreprise

Paris, août 2010

Stress, troubles du sommeil, troubles musculo-squelettiques : et si les risques professionnels étaient aussi des risques bucco-dentaires ?

La responsabilité sociale s'impose comme une question centrale pour de nombreuses entreprises qui, quelle que soit leur ampleur, alimentent désormais leur réflexion sur ce thème émergent. Cette prise de conscience marque l'avènement de la santé en entreprise, qui dépasse aujourd'hui les frontières de la réduction des risques professionnels. Éducation à la santé et prévention sont des problématiques devenues prioritaires. À l'instar de l'école pour les plus jeunes, l'entreprise est parfois devenue un des lieux prioritaires de prévention et d'éducation à la santé pour les salariés.

Face à cette nouvelle donne, comment se situent la prévention et la santé bucco-dentaire dans l'entreprise ? Et quelle est la place du chirurgien-dentiste ?

Le simple fait que le bucco-dentaire soit reconnu comme le poste de dépenses le plus important par les complémentaires de santé est un argument de poids pour développer la prévention sur ce sujet. Dans un second temps, il paraît nécessaire de rappeler que le chirurgien-dentiste est capable d'apporter son expertise sur des thèmes dont on ignore souvent qu'ils peuvent être liés à la santé bucco-dentaire : tabac, stress, troubles musculo-squelettiques (TMS), syndrome d'apnée du sommeil obstructive (SAOS)...

C'est dans ce cadre que l'UFSBD, avec le soutien de la Mutualité Française, organisera son 11^e Colloque National de Santé Publique le vendredi 8 octobre 2010 (9h > 16h), au Palais du Luxembourg : « Santé au travail : quelle place pour le bucco-dentaire ? ». L'événement apportera de nombreuses pistes de réflexion pour que la santé bucco-dentaire soit reconnue et considérée comme une question de santé prioritaire dans l'entreprise.

Contact scientifique :

Dr Jacques Wemaere / jacqueswemaere@ufsbd.fr

Contact presse :

Damien Guillou / 01.44.90.72.90 / damienguillou@ufsbd.fr

L'UFSBD en quelques mots :

Organisme officiel de la profession dentaire depuis 1966 et Centre Collaborateur OMS, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) représente les **38 000 chirurgiens-dentistes** qui agissent au quotidien pour la santé bucco-dentaire de tous les français, **au sein de leur cabinet.**

Grâce à la mobilisation de ces 15 000 membres, l'UFSBD se positionne également comme un véritable **acteur de santé publique en dehors du cabinet dentaire.** Son engagement sur le terrain, depuis plus de 40 ans, auprès des populations les plus sensibles (jeunes enfants, adolescents, femmes enceintes, personnes âgées dépendantes, personnes en situation de handicap, personnes précaires...), en fait l'acteur principal de la promotion de la santé bucco-dentaire en France.